

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

1.) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom commercial

TER CELL MC

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Matière première pour matériel de construction, peintures, détergents, produits cosmétiques, médecine, denrées alimentaires, agriculture, produits chimiques, textiles, tabac

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Ter Hell CE Distribution GmbH
Börsenbrücke 2
20457 Hamburg
GERMANY

N° de téléphone +49 (0) 40 30 05 01 - 0

N° Fax +49 (0) 40 33 50 50

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):
+49 (0)551 192 40 (Giftinformationszentrum Nord)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

2.) Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP

3.) Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique

méthylcellulose (INN)

Identification de substance / produit

N° CAS 9004-67-5

4.) Premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever vêtements contaminés, imbibés.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié

Mousse; Dioxyde de carbone; extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Sable

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

6.) Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de prudence relatives aux personnes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Sol très glissant suite au déversement du produit.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser mécaniquement. Rincer ultérieurement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

7.) Manipulation et stockage

Manipulation

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants

Données complémentaires concernant les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8.) Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limite d'exposition

N É A N T

Contrôle de l'exposition

Equipement de protection individuel

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection corporelle

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

9.) Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat	poudre
Couleur	blanc
Odeur	inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair

Remarque	non applicable
----------	----------------

Densité apparente

Valeur	200	-	500	kg/m ³
--------	-----	---	-----	-------------------

Solubilité dans l'eau

Remarque	entièrement miscible
----------	----------------------

Soluble dans

Valeur	Insoluble dans la plupart des solvants polaires.
--------	--

pH

Valeur	5,5	-	8,0
Concentration	2		% (eau)

10.) Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

Substances à éviter

agents d'oxydation forts

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique

Valeur	>	200	° C
--------	---	-----	-----

11.) Informations toxicologiques

Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires. Le contact avec les yeux peut provoquer des irritations dues à l'action abrasive (poussière).

Autres données (chapitre 11.)

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

12.) Informations écologiques

Autres effets nocifs

Indications générales

Effets négatifs écologiques non probables si utilisé/manipulé dans les conditions prévues par le fabricant .

Autres Données

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

13.) Considérations relatives à l'élimination

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

14.) Informations relatives au transport

Autres données (chapitre 14.)

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse pour le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien national / international.

15.) Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque

Annexe I, partie 1 + 2 : n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits de décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : TER CELL MC

Version: 2.0.0 / FR

Etablie le : 30.11.2010

16.) Autres Données

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 b, D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 41 92 13 00 Fax: +49 40 / 41 92 13 57 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.